



RENTREE SCOLAIRE

TARIFS ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h15 à 18h30. Inscription à la garderie vivement conseillée (tableau à l'entrée des établissements scolaires). Les tarifs sont fonction du Quotient Familial. Matin de 0.50 € à 1.50 € ; Soir de 2 € à 3 €.

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE. Fonction du Quotient Familial et de la classe fréquentée par l'enfant. Maternelles de 2 € à 3 € ; Primaires de 2.50 € à 3.50 €. Adultes : 4.50 €. Les menus sur www.ville-saint-pere.fr.

CONTACTS :

Mme Valérie Festocq - Restaurant scolaire / garderie **02 99 58 81 17**.
Groupe scolaire Théodore Chalmel : Mme Dessein – **02 99 58 85 42**.
École privée Sainte-Thérèse : Mme Alexia Giorgetti – **02 99 58 81 27**
<https://ecolestetherese35430stpere.toutemonecole.fr/>.

ASSOCIATIONS PARENTS D'ÉLÈVES

- A.P.E. Théodore Chalmel - 06 59 68 12 42 - leandreambroise@gmail.com
- A.P.E.L. Ecole Ste-Thérèse - 06 82 93 19 75 - apelstetherese35430@gmail.com
- OGEC - 07 83 44 79 65 blanchardcyrille@orange.fr

COMMERCES PÉRÉENS



Le Panier de Saint-Père : **02 99 20 23 05**. Épicerie, fruits et légumes, produits frais. Le jeudi matin, poisson. Le vendredi, crêpes et galettes. Des huîtres et des moules selon la saison. Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 13h. Livraison à domicile sur demande.

Le Rendez-vous des Producteurs Tous les mardis de 16h à 19h. Nombreux produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable.

Boulangerie pâtisserie Lerouge : **02 99 58 24 00**. Ouverture 6h30-13h15 et 15h-19h30, samedi et dimanche 7h (fermé le mercredi et le dimanche après-midi).

L'éclat dans l'Hair : **02 99 58 86 62**. Salon de coiffure. Ouvert le lundi : 9h-12h et 14h-18h ; mardi et jeudi : 9h-12h / 14h-19h ; vendredi : 9h-19h ; samedi : 8h30-16h ; fermé le mercredi.

Bar Le Saint-Père : **09 80 73 31 02**. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 13h et de 16h à 19h30. Samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 13h et de 17h à 19h.

Bar L'Éscale des Gastines : **02 99 81 49 90**. Ouvert le lundi de 6h45 à 13h30, du mardi au vendredi de 6h45 à 20h30, le samedi de 8h à 20h30. Fermé le dimanche.

Les Craquelins de la Baie : **02 99 48 19 21**. Craquelins traditionnels et spécialités. Vente directe du lundi au vendredi de 10h à 18h.

Marchands ambulants : samedi soir pizza - dimanche matin pâtisserie Coq'n Breizh (**06 30 34 58 45**).

COVID-19 - LES BONS GESTES

MASQUES CHIRURGICAUX À JETER UNIQUEMENT AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES !

On voit de plus en plus de masques qui jonchent les trottoirs. Les masques chirurgicaux sont confectionnés à partir d'une matière non biodégradable et non recyclable ! Leur décomposition dans la nature prendrait 400 ans. En plus, ils bouchent les canalisations et perturbent les systèmes d'assainissement. Le ministère de la Transition écologique et solidaire demande aux particuliers « de jeter les masques dans un sac plastique dédié, résistant et soigneusement refermé, conservé 24 h avant d'être placé avec les ordures ménagères ».

MASQUES FABRIQUÉS MAISON ! La municipalité met à votre disposition deux modèles de masque tissus que vous pourrez réaliser facilement chez-vous (suivez bien les préconisations, notamment en matière de choix du tissu). Venez en mairie, pour obtenir les patrons, ou téléchargez les modèles sur le site de la commune www.ville-saint-pere.fr. Protégez-vous et respectez bien **l'ensemble des gestes barrières !**

NOUVEAU à SAINT-PÈRE

OSTÉOPATHE : Laure Fourmentraux a rejoint la Maison de Santé à Saint-Père qui compte déjà un infirmier, un hypnothérapeute et un psychologue. Prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou au **06 82 53 67 02**.



SERVICES MUNICIPAUX



MAIRIE : la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30. Le samedi de 9h à 12h.

Tél. **02 99 58 81 06**. Courriel : contact@ville-saint-pere.fr

CENTRE TECHNIQUE : pour toutes vos questions concernant **l'urbanisme** (déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme...) et les **travaux** (voirie, signalisation routière, réseaux, éclairage...), merci de vous adresser au Centre Technique 16 rue Vauban, le lundi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Tél. **02 99 80 10 51**. Courriel : jerome.cario@ville-saint-pere.fr

ACTION SOCIALE ST-PÈRE

CHÈQUE SPORT ET CULTURE. Le Centre Communal d'Action Sociale reconduit l'opération «Chèque Sport et Culture Saint-Père» pour les jeunes Péréens de 18 ans et moins. Le chèque de 30 € vient en déduction des adhésions 2020/2021, dans les associations Capucine, Saint-Père Rugby Club, cyclo VTT-Saint-Père, Football Club des Bords de Rance (Château-neuf d'I&V), Tennis club (Château-neuf d'I&V), Sivu pour l'activité «multi-sports». Il est disponible en Mairie avant le 31 octobre 2020. Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

BON À SAVOIR : vous avez peut-être droit, pour votre enfant âgé de 11 à 15 ans, au «Coupon Sport 35». Proposé par le Département, cette aide peut aller jusqu'à 40€. Renseignez-vous auprès de votre association sportive. Plus d'information sur : ille-et-vilaine.fr/coupon-sport35.

BIBLIOTHÈQUE

LA VAGUE DES MOTS Tél. : 02 99 58 26 76.

La bibliothèque / ludothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ; le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Venez découvrir les nouveautés. Accueil dans le respect strict des gestes barrières.



ARCHITECTE-CONSEIL



Pauline Saglio, architecte conseil au CAU35 (Conseil en Architecture et Urbanisme d'Ille-et-Vilaine), vous reçoit sur rendez-vous : Mairie de Saint-Jouan-des-Guérêts (02 99 19 19 00) - Mairie de Cancale (02 99 89 60 15) - Mairie de Dinard (02 99 88 32 34) - Mairie de Saint-Briac-sur-Mer (02 99 16 00 00). Se munir des photos de l'environnement, extrait du cadastre, photos du bâtiment (+ plans si possible), extrait du PLU de la zone concernée. Contact CAU35 : cau35@ille-et-vilaine.fr

GROUPE DE PAROLES



«ET MOI DANS TOUT ÇA» *Un problème d'alcool dans ta famille ? N'hésite pas, viens en parler !* Des professionnels du Conseil Départemental d'I&V et du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie du Pays de Saint-Malo propose chaque mois des groupes de paroles confidentiels et gratuits pour les jeunes de 10 à 18 ans. 1^{ère} rencontre, **mardi 22 septembre de 17h45 à 19h** - immeuble le Concorde à Saint-Malo (3^e étage). Contact : 02 99 40 68 20 Courriel : etmoidanstoutcasaint-malo@ille-et-vilaine.fr.

EARTHENCY



UNE MÉDECINE DE L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES TERRITOIRES Participez à cette action collective de protection de l'environnement. Partager directement avec la mairie vos observations citoyennes de pollutions terrestres et aquatiques. Téléchargez l'application EARTHENCY et inscrivez-vous. Ensuite, lors de vos promenades, jogging et activités de plein air, si vous découvrez un site de pollution (accumulation de déchets, pollution chimique d'un cours d'eau, dépôts sauvages...) connectez-vous sur Earthency, envoyez une photo de la pollution et validez votre signalement.

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE



CAFÉ DES AIDANTS : temps d'échange de 15h30 à 17h à La Boulangerie des Ondes - 38 rue d'Émeraude à Saint-Méloir des Ondes. **Mardi 15 septembre** - thème d'échange : «Les effets de la crise sanitaire sur ma vie d'aidant». Contact : 02 99 16 88 76.

DÉCHETS



BACS JAUNES : vendredis 11 et 25 septembre.
ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir. Renseignements auprès de SMA au 0 800 801 061 (service et appel gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h). Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr
DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.

CÉLÉBRATIONS



MESSES LES SAMEDIS À 18H : 12 septembre à Lillemer ; 19 septembre au Tronchet ; 26 septembre à la Ville-es-Nonais.
MESSES LES DIMANCHES À 10H30 : 13 septembre à Château-neuf d'I&V ; 20 septembre à Saint-Père ; 27 septembre à Miniac Morvan.
Contact : 02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73 - courriel : ytk3@wanadoo.fr.
Page facebook «Paroisse Château-neuf / Miniac», lien : <http://bit.ly/2mrT1oK>

MOT DU JARDINIER



«En septembre si trois jours il tonne, c'est un nouveau bail pour l'automne».

PAPIERS D'IDENTITÉ



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS.

En Ille-et-Vilaine, 34 communes sont équipées pour délivrer les papiers d'identité. Géographiquement, les plus proches de Saint-Père-Marc-en-Poulet sont la Mairie de Saint-Malo - <https://www.ville-saint-malo.fr> / rubrique «mairie» / «vos démarches en lignes» et la Mairie de Dol de Bretagne - <http://dol-de-bretagne.fr> / rubrique «mairie» / «démarches administratives».

Toute l'information sur : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-Nationale-d-identite-CNI>

RECENSEMENT 16 ANS



RECENSEMENT OBLIGATOIRE. Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, filles et garçons doivent se faire recenser soit à la mairie ou sur le site «service-public.fr». Ils recevront ensuite une attestation de recensement et leur dossier sera transmis en vue de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pièces à fournir : Carte Nationale d'Identité et livret de famille des parents. L'attestation de recensement permet, aux moins de 18 ans, leur inscription aux examens et concours (BAC, CAP, BEP...) ; pour les plus de 18 ans, c'est le certificat de participation à la JDC qui sera exigé, de même à partir de 17 ans pour l'inscription au permis de conduire.

CONTACTER LES ASSOS



Associations sportives

- Danse Capucine - 06 82 08 01 53 - s.baudry35@free.fr
- Saint-Père Rugby Club - 02 99 19 54 09 - 06 89 62 64 11.
- Gym Santé Bien-être St-Père - 06 37 88 41 11 - joelle.dufresne@laposte.net
- Football Club Bords de Rance - 06 40 35 55 23 - bruno.voisin7@wanadoo.fr
- Cyclo VTT Saint-Père - 06 23 76 08 65 - jpanne1@hotmail.fr
- Bambou - Tai Chi - 06 22 00 95 90
- Breizh Flag Trip Tour - steve.dufeil@gmail.com (Route du Fort).
- Graines de Yoga - 06 61 20 55 91 - grainesdeyoga@outlook.fr

Associations culturelles et d'animation

- Fanfare St-Michel - 02 99 58 84 30 - fanfare.stpere@gmail.com
- Village Musique - beatricerousselin@hotmail.fr
- École de Musique - 02 99 89 88 94 - ecoledemusiquecancale@wanadoo.fr
- ACT 35 - Théâtre - 06 48 79 08 46
- Fort en Scène - Théâtre - 06 18 12 00 02 - fortenscene@orange.fr
- March'taner of Bzh - (balade moto) 06 63 95 59 16 - marchtaner-of-bzh@orange.fr
- 1,2,3, Fort ! 06 77 06 99 90 - fortstpere@gmail.com
- La Parbatte - gilbert_letendre@orange.fr
- Association T. Chalmel - 02 99 58 82 29 - asso.theodore.chalmel@gmail.com
- UNC Saint-Père - marquetjean-claude@orange.fr
- Association de Chasse - 06 30 60 84 15
- ADMR - 06 07 97 63 75 - clospoulet.asso@admr35.org
- Club du Clos Poulet - 02 99 81 33 50 - marquetjean-claude@orange.fr
- Association Portugaise St-Père - 06 78 98 44 49 - danielsimoes08@live.com.pt
- Comité de Jumelage - 06 16 30 73 31 - jumelagesaintperenandrin3545@gmail.com
- SIVU «Animation à la Vie Sociale» - Multisports - 02 23 16 05 47 ou 06 77 10 31 48 - enfancejeunesse.sivu@orange.fr

Listing téléchargeable sur notre site internet : www.ville-saint-pere.fr



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

- Jean-François RICHEUX** - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.
Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.
Elisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.
Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.
Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufray - Claude Viderment - Thierry Nuss.